

Sommaire

- **Natura 2000 : qu'es aquò ?**
- **Un radeau pas comme les autres...**
- **Des suivis scientifiques pour une chasse durable**
- **Et une de plus !**
- **Une élégante colonie...**
- **Zoom sur : l'Avocette élégante**

Édito : En qualité de propriétaire terrien responsable, la SAS des Domaines Listel s'est engagée sur le domaine de Jarras à adopter un modèle de gestion permettant de produire du vin en utilisant le territoire de façon durable. Ainsi, un Plan de gestion proposant un ensemble d'actions et de pratiques répondant à des enjeux de préservation de l'environnement a été rédigé puis validé par la Direction. Cette lettre d'information périodique a donc pour objectifs d'informer régulièrement l'ensemble du personnel Listel de l'état d'avancement des actions mises en place. *Bonne lecture à tous...*



Natura 2000 : qu'es aquò ?

Voilà quelques temps que nous entendons parler de Natura 2000. Mais de quoi s'agit-il au juste ? Et quel lien existe-t-il avec Listel ? Voici quelques éclaircissements...

Un réseau européen

L'Europe possède une variété de climats, de paysages et de cultures qui induit une très grande diversité biologique. Or, cette "biodiversité" est menacée aujourd'hui à l'échelle planétaire alors qu'elle représente un atout majeur pour le développement des territoires. C'est dans ce cadre que l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un **réseau de sites écologiques**, intitulé "Natura 2000", dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires, tout en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales présentes sur les sites désignés.

Ce réseau Natura 2000 comprend des **Zones de Protection Spéciales (ZPS)** pour la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages (directive "Oiseaux" (1979)) et des **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**, pour la conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat (directive "Habitats, faune, flore" (1992)). Contrairement aux idées reçues, ces sites ne sont pas des sanctuaires de nature et sont nécessairement compatibles avec les activités d'agriculture, de pêche ou de chasse. Aujourd'hui, fort de 25000 sites, le réseau Natura 2000 participe activement à la préservation des habitats naturels et des espèces sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne (des 25). Avec plus de 1700 sites, le réseau national de Natura 2000 couvre 12,4% de la superficie de la France.

Fonctionnement

Un site Natura 2000 fait l'objet d'un Document d'Objectifs (DOCOB), rédigé en concertation avec les acteurs du site et validé par l'Etat. Ce document de synthèse présente un diagnostic écologique et socio-économique du site permettant de lister l'ensemble des actions à mener pendant 5 ans.

Les Contrats N2000

Des contrats Natura 2000 peuvent être passés entre les propriétaires et l'Etat. Chaque contrat comporte un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le DOCOB, sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000.

La Charte N2000

La charte Natura 2000 d'un site est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. Elle contient des engagements de gestion courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site. L'adhérent s'engage pour une durée de 5 ou de 10 ans.

Pour plus d'info : www.natura2000.fr

Et Listel dans tout ça ??

Les domaines d'Aigues-Mortes sont situés dans le site Natura 2000 "Petite Camargue Laguno-marine" désigné comme Zone de Protection Spéciale. Aussi, soucieux de la préservation de la richesse de ses territoires, Listel s'est engagé dans un contrat N2000, concernant des "Aménagements en faveur des Laro-limicoles". Il s'agit donc de favoriser la nidification des Laro-limicoles (Mouettes, Sternes, Échasses, Avocettes, Gravelots...) par : la construction et la mise en place d'un radeau dans les bassins de décantation de Jarras ; la réhabilitation d'un îlot de la Grande Baisse et la création d'un îlot sur la Baisse de Jarras. Par ailleurs, Listel se verra prochainement proposé d'adhérer à la charte N2000 qui est en cours de rédaction.

Un radeau pas comme les autres...

Comme mentionné précédemment, Listel s'est engagé dans un contrat N2000 pour favoriser la nidification des Laro-limicoles. Ainsi, dans le but d'accueillir des couples reproducteurs de Sternes, un radeau de bois et de polystyrène (pour la flottaison) a été fabriqué d'après les conseils de Nicolas SADOUL, spécialiste des Laro-limicoles à l'Association *Les Amis des Marais du Vigueirat* (AAMV).

Le radeau, une fois mis à l'eau



Avec ses couches de polystyrène en guise de flotteurs, cette "plate-forme" a été déposée au printemps dans l'un des bassins de décantation de Jarras. Cependant, aucun couple n'a pu s'installer cette année sur la structure en raison des nombreuses modifications qui ont dû lui être apporté afin d'améliorer sa flottaison et son attractivité pour les oiseaux.

Le printemps prochain sera sans doute plus favorable à l'accueil des espèces. Merci aux personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette action et en particulier à Christophe LOUIS et Bernard POUJENC qui ont su donner de leur précieux temps.



Fabrication et installation du radeau

Des suivis faunistiques pour une chasse durable

Afin de mieux connaître la faune sauvage présente sur Jarras et pouvoir perpétuer une activité de chasse sans risquer de compromettre les populations gibier, un ensemble de suivis scientifiques concernant la faune sont effectués en collaboration étroite avec les responsables cynégétiques du Comité d'Etablissement. Voici un bref aperçu des résultats issus des suivis printaniers.

- Suivi de la reproduction du Pigeon ramier

Dans le cadre d'un suivi concernant le Pigeon ramier ou "Palombe", Listel a accueilli sur son territoire Didier BROS et Serge RESSOUCHE, Agents Techniques de l'Environnement à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) du Gard. Les prospections effectuées sur Jarras et la Félicité ont permis d'inventorier une douzaine de nids occupés. Malgré les actes de prédation dont certains nids font l'objet, deux poussins ont pu être bagués cette année. Différentes mesures biométriques ont alors été effectuées sur les poussins lors du baguage conformément au programme de recherche "Colombidés" mené par le CNERA Avifaune migratrice de l'ONCFS. Ces actions permettent ainsi d'alimenter la base de données nationale de l'ONCFS concernant la biologie de l'espèce.



Poussin de Palombe au nid

A. Roux

- Suivi de densité de la population du Lièvre d'Europe

Cette année 2009 constitue la deuxième année durant laquelle des suivis de densité de la population de Lièvres sur Jarras sont effectués. La méthode utilisée "line transects" consiste à parcourir la nuit, en voiture et à l'aide d'un projecteur, des parcours de distance variable, représentatifs et perpendiculaires aux rangées de vignes. Chaque Lièvre observé est noté et sa distance avec l'observateur est mesurée à l'aide d'un télémètre pour le calcul de la probabilité de détection. Pour 2009, la densité moyenne s'éleva à 0,2 lièvre/ha (densité comprise entre 0,14 et 0,25 lièvre/ha), ce qui révèle une certaine diminution en comparaison avec les résultats 2008 qui indiquaient 0,3 lièvre/ha. La pression de chasse estimée étant faible sur le domaine, celle-ci ne peut expliquer une telle variation, d'autres paramètres devant intervenir.

Cette diminution de la densité est surtout marquée sur la partie du domaine située au Nord du mas de Jarras. Les travaux d'adduction d'eau, réalisés dans ce secteur entre octobre et décembre 2008, ont pu occasionner un certain dérangement, obligeant les animaux à se cantonner ailleurs. D'autre part, les comptages ayant été effectués un peu plus tôt que l'année précédente, la période peut avoir un effet sur la détection des individus au travers des conditions météorologiques, de la physiologie des parcelles, mais aussi de la biologie de l'espèce dont l'activité est moindre à la sortie de l'hiver. Enfin, la forte variabilité biologique du Lièvre pourrait expliquer aussi en partie ce phénomène de densité décroissante. Aucune gestion cynégétique particulière n'est donc à prévoir pour le moment. En revanche, si les résultats issus des comptages 2010 tendent à confirmer une diminution des effectifs sans explication valable, une réflexion sera engagée avec les chasseurs afin d'adopter des mesures visant à favoriser le maintien de l'espèce.



Lièvre éclairé au projecteur

Et une de plus !

Lors d'une sortie sur le terrain effectuée à la fin du mois d'avril en compagnie de Laurent TATIN, la découverte d'une nouvelle espèce présente sur le territoire de Jarras a été faite. Il s'agit du **Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*), petit passereau d'environ 16 cm. Son nom particulier vient du verbe « Bruire » signifiant *faire du bruit* (alors qu'il n'est pas plus bruyant qu'un autre...) et du latin *hortulanus* qui désigne le jardin ou plus généralement un coin de terre cultivée. C'est donc tout naturellement qu'on le retrouve dans nos campagnes cultivées. Or, les changements de l'agriculture (réduction de la diversité d'habitats et augmentation des dérangements sur les lieux de nidification) ainsi que la chasse excessive sont les causes de la forte régression de l'espèce dans une grande partie de l'Europe. Il est classé aujourd'hui comme espèce protégée par arrêté du 5 mars 1999 et figure dans l'annexe I de la Directive Oiseaux.



© J Fouarge

Une élégante colonie...

Chaque année, l'Association *Les Amis des Marais du Vigueirat* effectue un recensement des colonies d'Avocettes élégantes en Camargue. La zone étudiée s'étend alors du Grau du Roi jusqu'à Fos-sur-mer, au Sud, et remonte jusqu'à Arles, au Nord. À l'occasion de ces comptages, le domaine de Jarras a accueilli Christophe PIN, en charge de l'étude. Et les résultats sont encourageants puisqu'avec une soixantaine de couples nicheurs inventoriés au niveau de la Baisse de Saint Jean, la colonie d'Avocettes élégantes qu'accueille le domaine est la plus importante de toute la Camargue ! Les conditions favorables qu'offrent la Baisse cette année et la quiétude du site peuvent expliquer cette fréquentation exceptionnelle. À travers cet exemple, l'on s'aperçoit que les efforts entrepris par Listel pour préserver son environnement portent leurs fruits.



La Baisse de Saint Jean vue par satellite

Zoom sur... L'Avocette élégante

Dans chaque numéro, vous pourrez découvrir ou redécouvrir une des espèces qui font l'extraordinaire richesse des domaines Listel. Pour ce premier numéro, rendez-vous avec une élégante demoiselle...



Chant : Jappement nerveux. *kluit* ou *klip*

son corps vers l'avant comme elle bat rapidement ses ailes assez larges et obtuses. Son vol est direct et rapide.

Nidification : En raison des disponibilités limitées, l'avocette niche souvent en colonies denses près de l'eau saumâtre. Le couple délimite et défend avec soin un territoire qui doit être situé près d'une bonne zone nourricière pour les jeunes (généralement dans les herbes épaisses ou sur un banc de sable). Mâle et femelle se relaient pour ménager une cuvette dans le sol à laquelle ils apportent ensuite une bonne quantité de végétaux morts. Après la ponte, les deux oiseaux partagent l'incubation des oeufs durant 23 à 25 jours. Peu après l'éclosion, les 3 ou 4 jeunes duveteux sont actifs et capables de se nourrir seuls. Chacun des adultes les guide vers l'eau de la zone de nourrissage en les stimulant par des cris et diverses postures. Les jeunes ont toutes leurs plumes entre 35 et 42 jours mais certains dépendent des adultes un peu plus longtemps. En période de nidification, l'Avocette n'hésitera pas à feindre d'être blessée afin de détourner le prédateur de sa progéniture.

Régime alimentaire : L'avocette est surtout active à l'aube et au crépuscule mais peut également se nourrir au clair de lune. Pour se nourrir, elle remue latéralement la vase avec son bec afin de faire remonter les aliments et de petits invertébrés à la surface de l'eau qu'elle filtre par la suite. Elle peut aussi basculer comme un canard pour chercher sa nourriture en eau plus profonde. Elle consomme surtout des insectes aquatiques, des vers et des petits crustacés vivant en eau saumâtre.

Protection / Menaces : L'espèce est menacée principalement par la destruction des habitats d'alimentation, de nidification et d'hivernage due à l'assèchement et à la transformation des lagunes saumâtres et des salines, les dérangements sur les lieux de nidification et le braconnage.

Nom : **Avocette élégante**
Nom latin : ***Recurvirostra avosetta***
Ordre : **Charadriiformes**
Famille : **Récurvirostridés**

Taille : 42 à 45 cm
Envergure : 77 à 80 cm
Poids : 250 à 400 g
Longévité : 25 ans

Source : <http://www.oiseaux.net>



Oeufs d'Avocette